

AR Prefecture

016-211600499-20250220-2025-1-DE
MAIRIE DE BONNES

Reçu le 28/02/2025

Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

mairiebonnes@orange.fr

Site : bonnes.fr

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2025N°1

L'an deux mil vingt-cinq, le Jeudi vingt février, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 13 février 2025.

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, GEORGES Claire, Messieurs CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, Monsieur CHLASTA Patrick.

Absent : Monsieur DE GUILLEBON Olivier

Excusé: Néant

Monsieur Patrick CHLASTA a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE RESTAURANT DE BONNES / AVENANT

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un mail de Madame Jill KIRBY gérante avec Madame Florence POLLACK du Bar / Restaurant « La Bonnes Adresse » souhaitant se retirer de la gérance du Bar / Restaurant.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant au bail commercial dérogatoire du local situé 09 rue du Périgord indiquant que Madame KIRBY Jill se retire de la gérance du Bar / Restaurant La Bonnes Adresse et que Madame Florence POLLACK reste seule titulaire du bail commercial dérogatoire.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 27 février 2025

BONNES le 21 Février 2025

Le Maire

S. BEGUERIE

